



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

6 juillet 2011

La Poste

## Accord d'entreprise à La Poste sur une complémentaire santé pour les fonctionnaires

# Une mauvaise réponse à une juste revendication

Historiquement, la CGT est l'organisation syndicale qui la première, a demandé la participation de l'employeur La Poste à la complémentaire santé et prévoyance pour tous les agents, actifs et retraités, il y a plus de quinze ans.

Pour autant la CGT, ne signera pas l'accord, loin du principe de « payer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins », il aggrave les inégalités, casse les solidarités. Il est insuffisant en termes de prestations, notamment pour les employés.

Ainsi, un agent du niveau le plus bas (en I-2), célibataire et sans enfant, cotisera 1,21% de son salaire pendant qu'un cadre supérieur (en IV-4), dans la même situation, ne cotisera que 0,65%.

De plus, les garanties du postier de 1er niveau seront très inférieures à celles d'un cadre supérieur.

La Poste a refusé toute participation à la prévoyance, alors que la moyenne d'âge est de

plus de 51 ans, que les congés maladies, accidents de travail, maladies professionnelles, explosent en lien avec les dégradations de travail dues aux suppressions d'emplois et réorganisations successives.

Rien n'est prévu dans cet accord pour les retraités. Par conséquent, cet accord casse les solidarités qui existaient encore, entre les actifs et les retraités. La Poste et les gouvernements successifs ont changé le statut de La Poste et arrêté le recrutement des fonctionnaires. Ils sont responsables par là-même du surcoût de la complémentaire santé actuelle. Loin d'inverser la tendance, cet accord risque d'entraîner une augmentation des tarifs pour les retraités.

La CGT ne trouve donc rien de novateur à un accord qui va à l'encontre des solidarités.

Pour autant, elle continuera à agir pour la prise en compte de ses revendications, tout en exigeant que La Poste et l'État prennent leurs responsabilités.